

Vers un plan de transport de la Montérégie

PROPOSITION DE PLAN DE TRANSPORT

3 décembre 2002

228

DB18

Projet de modernisation des débarcadères de la
traverse d'Oka

Oka

6211-04-037

Transports

Québec 

Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie

Le 10 avril 2006

Madame Josée Primeau
Service de la coordination et du soutien aux commissions
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Transmission de documents
Audiences publiques relatives à la modernisation
de la traverse d'Oka**

Madame,

Comme convenu lors de la séance publique du 28 mars 2006 à la ville d'Hudson concernant les audiences publiques relatives à la modernisation de la traverse d'Oka, nous vous transmettons le document intitulé « *Vers un plan de transport de la Montérégie - Proposition de plan de transport de la Montérégie* ».

Nous tenons à vous souligner que ce document a été produit pour fins de consultation avec nos partenaires et que cette proposition du plan n'a pas encore eu l'aval de nos autorités.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Son Thu Lê, ing., chef d'équipe
Service des inventaires et du Plan

STL/lp

p. j. document

c. c. M. Jean Iracà, chef du Service des inventaires et du Plan

Table des matières

Message des directeurs	i
Liste des cartes	v
Liste des figures	vii
Liste des tableaux	ix
Liste des sigles	xi
Équipe de réalisation	xiii
Introduction	1
Orientation 1 Améliorer et développer les systèmes de transport en soutien au commerce extérieur	7
Orientation 2 Améliorer la mobilité des personnes et des marchandises entre la Montérégie et Montréal	23
Orientation 3 Assurer l'efficacité des déplacements régionaux	39
Orientation 4 Accroître la sécurité routière en collaboration avec les partenaires concernés	55
Orientation 5 Soutenir le développement du transport collectif intrarégional	65
Orientation 6 Renforcer les préoccupations environnementales le long des corridors routiers	73

PROPOSITION DE PLAN DE TRANSPORT DE LA MONTÉRÉGIE

Annexe 1 Tableau synthèse des orientations, objectifs et moyens d'action79

Annexe 2 Sommaire du diagnostic85

Annexe 3 Sommaire de la consultation sur le diagnostic97

Bibliographie103

Liste des cartes

Carte 1	La région administrative de la Montérégie	5
Carte 2	Le réseau routier stratégique de transport en soutien au commerce extérieur ...	21
Carte 3	Synthèse des déplacements	27
Carte 4	Destination des déplacements	37
Carte 5	Évolution du territoire couvert par des services de transport adapté	71

Liste des figures

Figure 1.1 : État des chaussées du réseau stratégique en soutien au commerce extérieur (RSSCE) en Montérégie selon l'IRI en 2001	9
Figure 1.2 : État des chaussées du réseau stratégique en soutien au commerce extérieur en Montérégie selon la profondeur de l'orniérage en 2001	9
Figure 1.3 : Répartition de l'indice d'état structural des structures sur le réseau stratégique en soutien au commerce extérieur de la Montérégie en 2001	11
Figure 1.4 : Comparaison de l'indice d'état structural des structures de la Montérégie et de celles du Québec sur le réseau stratégique en soutien au commerce extérieur en 2001	12
Figure 1.5 : Années de construction des structures sur le réseau routier stratégique en soutien au commerce extérieur de la Montérégie	12
Figure 3.1 : Évolution de l'achalandage aux traverses Tadoussac et Sorel-Tracy	43
Figure 3.2 : Portrait de l'état des chaussées du réseau routier hors RSSCE selon l'indice de l'IRI et la classe de route en 2001	45
Figure 3.3 : Portrait de l'état des chaussées du réseau routier hors RSSCE selon l'indice de l'orniérage et la classe de route en 2001	46
Figure 3.4 : Répartition de l'indice d'état structural des structures du MTQ hors RSSCE en 2001	48
Figure 3.5 : Répartition de l'indice d'état structural des structures municipales	48
Figure 3.6 : Fonctionnalité des structures hors RSSCE	49
Figure 3.7 : Année de construction des structures du MTQ hors RSSCE	50
Figure 3.8 : Année de construction des structures municipales	50
Figure 3.9 : Capacité des structures du MTQ hors RSSCE	51
Figure 3.10 : Capacité des structures municipales	51

PROPOSITION DE PLAN DE TRANSPORT DE LA MONTÉRÉGIE

Figure 4.1 : Évolution du nombre d'accidents mortels et graves et des véhicules
en circulation55

Figure 5.1 : Évolution de l'achalandage annuel et de la population (territoire du RTL)67

Figure 5.2 : Évolution de l'achalandage et de la population (territoire des CIT et des OMIT)67

Liste des tableaux

Tableau 2.1 : Évolution de l'achalandage des trains de banlieue	29
Tableau 3.1 : Portrait de l'état des chaussées du réseau routier hors RSSCE selon l'indice de l'IRI en 2001	45
Tableau 3.2 : Portrait de l'état des chaussées du réseau routier hors RSSCE selon l'indice de l'orniérage en 2001	46

Liste des sigles

AMT	Agence métropolitaine de transport
AOT	Autorité organisatrice de transport
CAR	Certificat d'autorisation de réalisation
CCATM	Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé
CFIL	Chemin de fer d'intérêt local
CFQS	Chemin de fer Québec Sud
CIT	Conseil intermunicipal de transport
CITM	Comité interrégional pour le transport des marchandises
CLD	Centre local de développement
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
CRD	Conseil régional de développement
CRQ	Contrôle routier Québec
GPS	Système de positionnement global
IES	Indice d'état structural
IFS	Indice fonctionnel d'une structure
IRI	Indice de rugosité international
MRC	Municipalité régionale de comté
MTQ	Ministère des Transports du Québec
OMIT	Organisme municipal et intermunicipal de transport
OTA	Organisme de transport adapté
PGDM	Plan de gestion des déplacements - région métropolitaine de Montréal

PROPOSITION DE PLAN DE TRANSPORT DE LA MONTÉRÉGIE

RSSCE	Réseau stratégique en soutien au commerce extérieur
RTL	Réseau de transport de Longueuil (anciennement STRSM, Société de transport de la Rive-Sud de Montréal)
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SLR	Système léger sur rail
STM	Société de transport de Montréal
VHR	Véhicule hors route

Équipe de réalisation

Comité directeur

Daniel Dorais, directeur
Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie

Daniel Filion, directeur
Direction de l'Est-de-la-Montérégie

Renée Delisle, chef du service
Service des inventaires et du plan
Direction de l'Est-de-la-Montérégie

Robert Dupont, chef du service
Service des inventaires et du plan
Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie

André Hamelin, chef du service
Service des liaisons avec les
partenaires et les usagers
Direction de l'Est-de-la-Montérégie

Jean Iracà, chef du service
Service des liaisons avec les
partenaire et les usagers
Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie

Christine Caron, chef du service
Service de la planification et du développement
des orientations et des stratégies
Direction de la coordination de la mise
en oeuvre du plan, des programmes
et de la gestion des ressources

Coordination et rédaction

Bertrand Cormier, ingénieur
Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie

Michel Séguin, agent de recherche
Direction de l'Est-de-la-Montérégie

Collaborateurs

**Directions de l'Est-de-la-Montérégie
et de l'Ouest-de-la-Montérégie**

Marcel Beaudoin, agent de recherche
Guy Bédard, agent de recherche
Louise Blais, technicienne en arts graphiques
Michel Côté, ingénieur
Michel Côté, technicien en travaux publics
André Delage, agent de recherche
Guylaine Dulude, agente de recherche
Jacques Dupuis, technicien principal en
travaux publics
Marie-France Fusey, agente de recherche
Chantal Hudon, ingénieure
Stéphanie Langelier, conseillère en
communications
Arlette Laroche, ingénieure
Claude Mathieu, agent de recherche
Julie Morin, conseillère en communications
Philippe Nichols, ingénieur
Christian Poulin, technicien en travaux publics
Geneviève Poupert, agente de recherche
Guy Sylvain, technicien en administration
André Vanier, technicien en travaux publics
Anna Vizioli, ingénieure

**Direction du transport maritime,
aérien et ferroviaire**

Jean-Roch Caron, agent de recherche
Michel Dignard, agent de recherche
Étienne Quirion, agent de recherche
Jacques Ruel, ingénieur

Direction des Communications

Denys Houde, photographe

Direction de la planification en transport

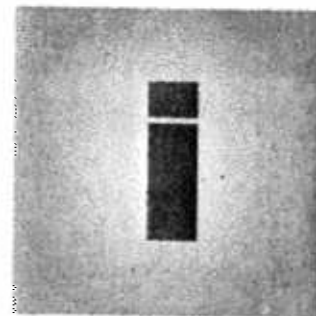
Pierre Beaudoin, agent de recherche
Ginette Lalonde, agente de recherche

**Direction de la coordination de la mise
en oeuvre du Plan, des programmes
et de la gestion**

Brigitte Holca, agente de recherche

**Direction du transport
terrestre des personnes**

Réjean Drouin, agent de recherche
Jacques Dugal, agent de recherche



Introduction

Le plan de transport de la Montérégie, conjointement réalisé par les directions territoriales de l'Est et de l'Ouest tel qu'il appert à la carte 1, est une occasion privilégiée de susciter une réflexion au sein du ministère des Transports du Québec (MTQ) sur ce champ d'action qu'est le transport et de partager ces éléments de connaissance avec l'ensemble des intervenants afin d'alimenter leurs propres démarches de planification.

Le plan de transport est aussi l'un des instruments que privilégie le Ministère pour l'aider à faire les choix les plus judicieux possible en matière de transport en y associant le milieu. Il permet d'établir un diagnostic de la situation et de proposer des pistes d'intervention en tenant compte des cadres institutionnel et financier du Ministère, de ses propres orientations et des préoccupations exprimées par les intervenants régionaux. Ce plan de transport de la Montérégie constitue l'énoncé d'un premier cadre régional d'intervention qui sera bonifié au fil des années et qui pourra baliser les actions du MTQ et de ses partenaires. Le plan de transport marque une ouverture sur le transport et ses acteurs plutôt que la fin d'une démarche.

L'élaboration du plan : cinq grandes étapes

La démarche d'élaboration du plan de transport de la Montérégie comprend les cinq grandes étapes suivantes :

Étape 1 : Programme de travail. Cette première étape précise les études à effectuer en fonction des problématiques préliminaires de transport énoncées et décrit les modalités de réalisation du plan de transport.

Étape 2 : Diagnostic et orientations. Cette deuxième étape permet principalement d'analyser la situation actuelle et prévisible des transports et de formuler des orientations pour encadrer le choix des moyens d'action à l'étape subséquente. Néanmoins, déjà à cette étape, quelques moyens

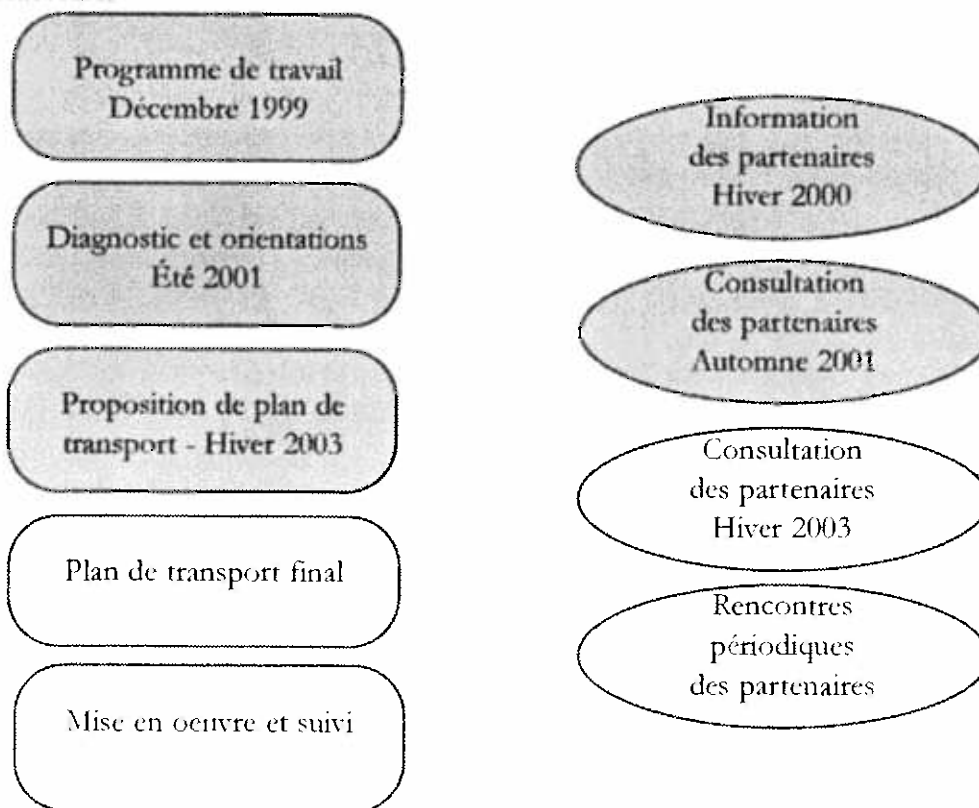
d'action accompagnaient les orientations et objectifs. Une consultation des partenaires du milieu a contribué à valider le diagnostic proposé et à recueillir leurs avis sur les orientations et les objectifs préliminaires.

Étape 3 : Proposition de plan de transport. Cette troisième étape permet de préciser les orientations et les objectifs retenus, mais surtout de présenter une série de moyens d'action. La Proposition de plan de transport, élaborée pour servir de base à la consultation des organismes intéressés, intègre des éléments du *Plan de gestion des déplacements de la région métropolitaine de Montréal* (PGDM) et des préoccupations identifiées par la *Commission de consultation sur l'amélioration de la modalité entre Montréal et la Rive-Sud*.

Étape 4 : Plan de transport. Les résultats de la consultation effectuée sur la proposition de plan sont intégrés dans la version finale du plan de transport de la Montérégie, qui est alors entériné par les autorités du Ministère.

Étape 5 : Mise en œuvre et suivi. La mise en œuvre du plan de transport s'effectue par l'intermédiaire de plans d'action couvrant des horizons de trois à cinq ans. Les moyens d'action proposés dans le plan de transport y sont ordonnancés en fonction des disponibilités budgétaires et de l'échéancier de la préparation technique dans le cas des projets routiers. Un processus de suivi du plan de transport est mis de l'avant et des bilans périodiques sont effectués. Une mise à jour du plan ou de certaines de ses parties est prévue suivant l'évolution de la situation des transports.

Étapes d'élaboration du plan de transport et participation du milieu



Le présent document comporte quatre parties :

- ❖ La proposition de plan de transport articulée autour de six orientations;
- ❖ Un tableau synthèse qui trace un portrait des objectifs et des moyens d'action afférents à ces orientations;
- ❖ Un sommaire du diagnostic diffusé à l'été 2001 qui permet au lecteur de se remémorer les principaux éléments d'analyse;
- ❖ Un résumé de la consultation publique sur le diagnostic effectuée à l'automne 2001.

Les analyses complétées au diagnostic et les commentaires retenus lors de la consultation ont permis de peaufiner le libellé des six orientations suivantes :

- ♦ Améliorer et développer les systèmes de transport en soutien au commerce extérieur;
- ♦ Améliorer la mobilité des personnes et des marchandises entre la Montérégie et Montréal;
- ♦ Assurer l'efficacité des déplacements régionaux;
- ♦ Accroître la sécurité routière en collaboration avec les partenaires concernés;
- ♦ Soutenir le développement du transport collectif intrarégional;
- ♦ Renforcer les préoccupations environnementales le long des corridors routiers.

La présentation de ces orientations ne reflète aucun ordre de priorités. Il ne faudrait donc pas conclure que la sécurité routière est moins prioritaire que le développement de systèmes de transport en soutien au commerce extérieur. Ces orientations traduisent à l'échelle de la Montérégie le plan stratégique du ministère des Transports qui vise à « assurer, sur tout le territoire du Québec, la mobilité des personnes et des marchandises par des systèmes de transport efficaces et sécuritaires qui contribuent au développement économique, social et durable du Québec. »¹

L'ordonnancement des objectifs et des moyens d'action au sein de chacune des orientations témoigne de leur importance relative, qu'il ne faut toutefois pas confondre avec la séquence dans laquelle les moyens d'action se concrétiseront. En effet, divers paramètres, qui échappent parfois au contrôle des directions territoriales de la Montérégie et même du Ministère dans certains cas

1. Ministère des Transports, *Plan stratégique du ministère des Transports 2001-2004*, mars 2003, p. 9.

PROPOSITION DE PLAN DE TRANSPORT DE LA MONTÉRÉGIE

obligent à devancer ou à différer certaines interventions. Le parachèvement de l'autoroute 30 entre Candiac et Vaudreuil-Dorion illustre cette situation, alors que la réalisation du projet est notamment liée aux aléas de négociations avec le gouvernement fédéral.

Le plan d'action qui accompagne la version officielle du plan de transport prévue pour le printemps 2003, couvrira des périodes à court, moyen et long terme. Ce plan précisera l'ordonnancement des moyens d'action selon le cadre financier prévisible.